



Avenir Secours

ACTION CATÉGORIE C

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS



CATSIS PATS 2020

Les PATS entrent à la CATSIS...

Ne comptez pas sur d'autres pour faire entendre votre voix !

Quel est l'enjeu de ces élections professionnelles pour les PATS ?

Deux représentants des PATS vont être élus à la Commission administrative et technique aux côtés des représentants des sapeurs-pompier professionnels et volontaires, et l'un d'eux sera désigné pour siéger au Conseil d'administration du SDIS avec voix consultative. L'intégration des PATS dans ces deux instances valorise leurs missions et leur activité qui constituent un rouage essentiel au bon fonctionnement des services d'incendie et de secours, et sont un maillon essentiel dans notre chaîne de secours au quotidien.

En quoi la présence des PATS en CATSIS et CASDIS constitue une réelle avancée ?

Les PATS occupent des fonctions administratives, des fonctions techniques et des fonctions médico-sociales. Ils peuvent aussi assurer la réception des appels d'urgence au sein du CODIS, et n'oublions pas que 40 à 60 % des PATS sont également sapeurs-pompier volontaires. Grâce à la variété de leurs compétences et parce qu'ils sont présents sur l'ensemble des fonctions supports, ils disposent d'une vision transversale sur le fonctionnement interne du SDIS que les élus et les sapeurs-pompier n'ont pas nécessairement, et peuvent apporter une expertise supplémentaire au sein des deux instances.

Cela permettra aux PATS de participer aux prises de décisions, de défendre leurs intérêts et les revendications sur des thématiques qui les concernent directement alors qu'ils en étaient écartés jusqu'à présent.

Pourquoi voter la CFE-CGC ?

En votant massivement pour notre liste, vous aurez la garantie :

- d'un engagement sans faille et total pour faire aboutir les revendications locales ;
- d'une implication quotidienne au profit de la défense du service public d'incendie et de secours ;
- de la reconnaissance de la CFE-CGC comme partenaire incontournable du dialogue social ;
- d'une réelle disponibilité de la CFE-CGC à faire entendre vos arguments au sein de la CATSIS et du CASDIS.

En conclusion :

N'en déplaise à certains, oui, les personnels administratifs, techniques et spécialisés ont aussi des revendications !

N'en déplaise à certains, ils sont aussi force de propositions !

Nous n'en doutons pas, les PATS élus au sein de la CATSIS et au sein du CASDIS avec la CFE-CGC, sauront faire entendre votre voix auprès de la gouvernance de votre établissement public pour qu'enfin les problématiques des PATS soient prises en compte et aboutissent.

La CFE-CGC prône un dialogue dans le respect des uns et des autres mais avec fermeté. La composante PATS ne doit pas être la variable d'ajustement des budgets locaux.

Aux prochaines élections CATSIS, votez et faites voter pour la CFE-CGC.

Ensemble, nous, plus forts !



Véronique TISON
Vice-présidente d'Avenir Secours



Gérard IRIART
Président d'Avenir Secours



COMMISSION
ADMINISTRATIVE
ET TECHNIQUE
DES SERVICES
D'INCENDIE ET
DE SECOURS



CATSIS PATS 2020

Les revendications de votre section locale

En 2018, votre section locale a souhaité, à travers son livre blanc, définir un fil conducteur pour les années à venir. Ainsi, sur les 96 propositions de ce dernier, 22 d'entre elles ont d'ores et déjà vu le jour.

Vos représentants locaux souhaitent continuer à s'investir pleinement pour sa mise en œuvre en identifiant des axes prioritaires :

- privilégier un dialogue social ouvert, régulier et respectueux ;
- mener à son terme une véritable réflexion concertée sur la couverture opérationnelle départementale afin de garantir un service public équitable en tout point du territoire ;
- faire gagner en attractivité le SDIS de Maine-et-Loire à travers une rénovation de son régime indemnitaire ;
- revaloriser la valeur faciale du ticket restaurant afin de prendre en compte le coût de la vie ;
- engager une réflexion à long terme sur les finances et les perspectives budgétaires de l'établissement .

Quelle forme de représentation pour les PATS ?

Un seul représentant des PATS au sein du CASDIS car ils disposeront ainsi d'un cinquième des voix consultatives accordées aux effectifs, ce qui correspond à leur proportion dans les effectifs salariés des SDIS (environ 22 %).

Vos candidats et futurs élus

TITULAIRES



Monsieur Damien LARGEAU
(GSI)



Madame Marina BOURIGAUULT
(GAF)

SUPPLÉANTS



Madame Hélène LE MOAL
(Service communication)



Madame Aline SOUPE (GLM)

N'oubliez pas : les PATS seront désormais
présents en CATSIS et c'est ensemble,
unis, que nous serons plus forts !

Suivez l'actu du syndicat
et la campagne électorale sur

